Publié sur *écoconso* (https://www.ecoconso.be)

LE GREENWASHING DE LA SEMAINE : HENKEL DÉTOURNE L'EARTH HOUR AU PROFIT DE PERSIL ECO FRIMEUR !

ARTICLES

[*mise à jour : 05/2012*]

Le 31 mars de cette année, le WWF nous invitait à participer à Earth Hour en éteignant les lumières pendant une heure et en passant à l'électricité verte. Henkel a accommodé ce slogan très porteur à sa sauce pour vanter - et vendre - le Persil Eco Power.

Lancé en 2010, Persil Eco Power se veut 100% efficace et 100% écologique. 100% écologique ? Voilà une belle promesse bien difficile à vérifier, le produit étant dépourvu de tout écolabel. Depuis, ce produit existe en recharge, et le fabricant en rajoute une couche sur ses prétendues vertus écologiques, toujours aussi fumeuses. Cette comm' environnementale outrancière lui a d'ailleurs valu le titre de Persil Eco Frimeur. Si ce greenwashing éhonté est détaillé dans un autre article de l'Observatoire citoyen du greenwashing, ce n'est pourtant pas la question du jour. Cette année, le message du WWF était donc « ne vous contentez pas d'éteindre vos lumières pendant une heure, allez plus loin et passez à l'énergie verte ». Pour aider les citoyens, les entreprises et les communes à passer à l'action, le WWF avait établi un partenariat avec trois fournisseurs d'énergie bien notés dans le classement de Greenpeace en termes d'électricité verte (Eneco, Belpower et Lampiris). Henkel a donc détourné à son profit ce slogan en *« Pendant l'Earth Hour, éteignez vos lumières – Demain, passez à Persil Eco Power »*.

Ce qui n'est pas correct dans l'initiative de Henkel, c'est de se servir d'un événement à portée écologique, citoyen, soutenu par le secteur associatif, largement médiatisé et provoquant une énorme adhésion, pour communiquer sur les vertus écologiques auto-déclarées d'un de ses produits.

Il n'y ici aucun lien entre Earth Hour et le produit de lessive, même si celui-ci est affublé d'une ampoule économique en guise de bouchon. Détail piquant : Henkel avait organisé un concours pour gagner des produits Philips ou une année de lessive gratuite. On pouvait jouer en ligne (en laissant ses coordonnées complètes) ou dans certains magasins (en achetant pour 4· de produits). Dans tous les cas, Henkel était gagnant en enrichissant sa base de données clients ou en vendant plus de produits !

Le plus écœurant dans les déclarations d'autosatisfaction verte de Henkel est sans doute la bande son du spot TV déjà incriminé : *« Pour tous ceux d'entre nous qui veulent sauver le monde, voici le premier détergent qui ne fait aucun compromis entre mère nature et la lessive de maman. Elle offre*

une performance parfaite tout en respectant l'environnement ».

Le fabricant dépense beaucoup d'énergie à communiquer « vert » et ferait beaucoup mieux de tenter d'obtenir un écolabel pour ce produit prétendument tellement écologique. Un des écolabels les plus exigeants en matière de produits d'entretien est Ecocert.

Pfff, même pas cap' !

Voici les critères selon lesquels nous pouvons incriminer cette annonce :

- utilisation de déclarations vagues
- utilisation d'allégation trompeuse
- manque d'information sur la portée exacte de la déclaration
- utilisation de visuels trompeurs

Analyse à lire également sur l'Observatoire citoyen du greenwashing. Plus d'info sur les produits d'entretien et les solutions écologiques via notre campagne « On ne se fait pas berner : les produits d'entretien sous la loupe!».

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

---

Liens
[1] https://www.ecoconso.be/fr/Henkel-detourne-l-Earth-Hour-au
[2] https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/greenwashing
[3] https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/entretien-du-linge
[4] https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/lessive
[5] https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus
[6] http://www.iewonline.be/spip.php?article4286
[7] http://www.greenpeace.org/belgium/fr/electricite-verte/
[8] http://www.iew.be/spip.php?rubrique235
[9] http://ecoconso.be/Campagne-2012-d-ecoconso-On-ne-se

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons